

*Annexe 1 à la délibération
 Sentiers piétons*

COEVRONS
 COMMUNE DE COEVRONS (51)

**PLAN LOCAL
 D'URBANISME
 INTERCOMMUNAL**

3 b Règlement graphique

Sainte-Suzanne-et-Chammes



Échelle 1 : 2500ème

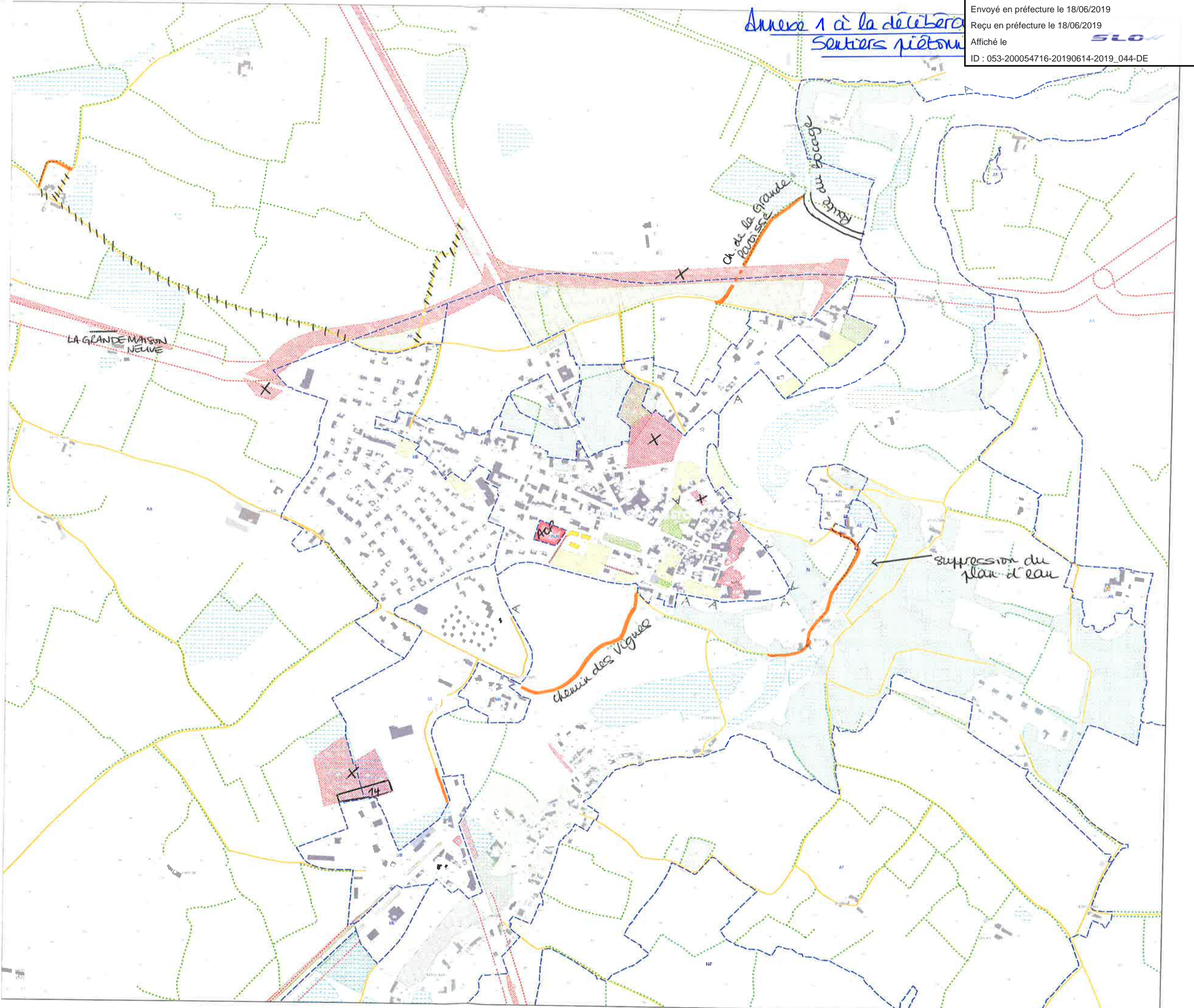
- Prescriptions**
- A titre remarquable à protéger au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Cône de vue à préserver au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Patrimoine ponctuel protégé au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Bâtiment susceptible de faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L. 123-3-1 du Code de l'Urbanisme
 - Cheminement d'eau à créer ou à conserver au titre de l'article L. 151-36 du Code de l'Urbanisme
 - Tracé et alignement d'aires à protéger au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Marge de recul des principaux axes
 - Patrimoine linéaire à préserver au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Emplacement réservé au titre de l'article L. 151-41 du Code de l'Urbanisme
 - Haies, alignement d'arbres, jardins ou espace paysagé au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Patrimoine architectural au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisir au titre de l'article L. 151-43
 - Orientation d'aménagement et de programmation au titre de l'article L. 151-7 du Code de l'Urbanisme
 - Espace Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L. 115-1 du Code de l'Urbanisme
 - Boisements à protéger au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Zones humides au titre de l'article L. 121-23 du Code de l'Urbanisme
 - Zones de désorption de prescription archéologique

- Zonage**
- Limite de zones
 - Zones N, NF, NP
 - Zones AA, AP

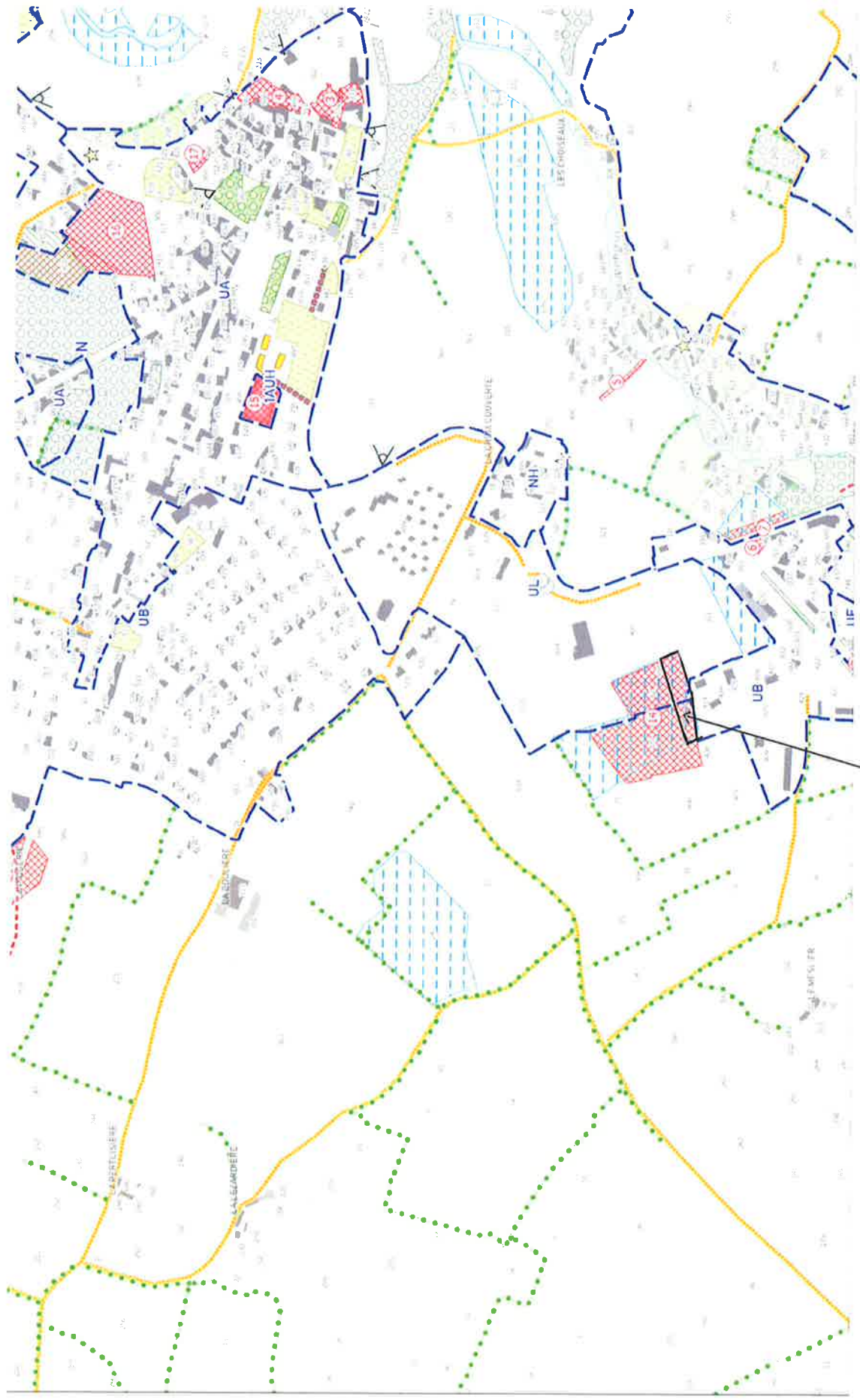
Liste des emplacements réservés

N°	Adresse	Surface	Commune
01	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
02	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
03	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
04	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
05	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
06	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
07	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
08	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
09	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
10	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
11	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
12	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
13	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
14	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
15	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
16	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
17	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
18	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
19	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS
20	Assommoir de l'Église de Coevrons	150 m²	COEVRONS

- Éléments de description des différents zones**
- LA R** Zone à réserver à court et moyen terme, destinée aux activités commerciales
- LA T** Zone à réserver à court et moyen terme, destinée aux activités commerciales et artisanales de services
- LA U** Zone à réserver à court et moyen terme, destinée aux activités commerciales et artisanales de services
- LA V** Zone à réserver à court et moyen terme, destinée aux activités commerciales et artisanales de services
- LA W** Zone à réserver à court et moyen terme, destinée aux activités commerciales et artisanales de services
- LA X** Zone à réserver à court et moyen terme, destinée aux activités commerciales et artisanales de services
- LA Y** Zone à réserver à court et moyen terme, destinée aux activités commerciales et artisanales de services
- LA Z** Zone à réserver à court et moyen terme, destinée aux activités commerciales et artisanales de services
- AA** Zone destinée à recevoir des activités artisanales
- AP** Zone destinée à recevoir des activités artisanales
- AR** Zone destinée à recevoir des activités artisanales
- N** Zone naturelle
- NE** Zone naturelle à vocation agricole, commerciale, artisanale
- NP** Zone naturelle à vocation agricole, commerciale, artisanale
- NI** Zone naturelle à vocation agricole, commerciale, artisanale
- NF** Zone naturelle à vocation agricole, commerciale, artisanale
- LA** Zone urbaine centrale
- LB** Zone urbaine de proximité
- LC** Zone urbaine de proximité
- LD** Zone urbaine de proximité
- LE** Zone urbaine de proximité
- LF** Zone urbaine de proximité
- LG** Zone urbaine de proximité
- LH** Zone urbaine de proximité



Annexe 3 à la délibération n° 2019-0xx – modification de l'emplacement réservé n° 14



emplacement n° 14

Envoyé en préfecture le 18/06/2019

Reçu en préfecture le 18/06/2019

Affiché le

SLO

ID : 053-200054716-20190614-2019_044-DE